

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE CHESSY (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21770111900018

POSTE COMPTABLE : SGC DE CHELLES

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : Principal - Commune de CHESSY (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	7
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	8
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	11

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	47

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	50
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	55
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	58
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	60
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	61
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	63
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3 - Etat des provisions	67
B4 - Etat des charges transférées	69
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	70
B6 - Prêts	72
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	73
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	74
B7.3 - Etat des emprunts garantis	75
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	79
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	80
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	81
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	82
B7.8 - Autres engagements donnés	83

B7.9 - Autres engagements reçus	84
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	85
B9 - Etat du personnel	87
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	91
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	92
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	94
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	95
C2.1 - Situation des AP	97
C2.2 - Situation des AE	98
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	99
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	103

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	107
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	108
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

E - État des Contrôles du Compte Financier

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	6 932

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2 347,16

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 888,15
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 812,25
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 196,67
4	Encours de dette / population (2)(3)	957,00
5	DGF / population	4,37
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	54,06 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	69,11 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	32,86 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	30,89 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	34,03 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	1,04

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	23 722 292,31	18 308 324,00	42 030 616,31
	Recettes réalisées (1)	B	19 583 466,69	19 508 216,11	39 091 682,80
	Restes à réaliser	C	399 394,00	0,00	399 394,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	28 044 462,82	18 506 617,47	46 551 080,29
	Dépenses réalisées (1)	E	8 931 867,76	13 780 435,47	22 712 303,23
	Restes à réaliser	F	4 205 594,75	0,00	4 205 594,75
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	10 651 598,93	5 727 780,64	16 379 379,57
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	4 322 170,51	198 293,47	4 520 463,98
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	14 973 769,44	5 926 074,11	20 899 843,55
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-3 806 200,75	0,00	-3 806 200,75
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	11 167 568,69	5 926 074,11	17 093 642,80

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	ATELIERS ARTISANAUX					oui
	CINEMA					oui
	VILLA E					oui
	CCAS	03/07/1968		26770363500016	SPA	non
	CAISSE DES ECOLES	28/03/1982		26770768500017	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 4 205 594,75
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	216 798,34
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	688 535,26
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 300 261,15
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 399 394,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	399 394,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		52,12	22 875 468,00	3,62
TFPNB		36,04	13 984,00	2,41
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			22 889 452,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	478 960,00	115 853,38	24,19	216 798,34
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 971 213,04	1 375 840,11	34,65	688 535,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 909 658,67	6 803 596,32	29,70	3 300 261,15
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		27 359 831,71	8 295 289,81	30,32	4 205 594,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 547,00	251,33	2,63	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	385 000,00	384 087,70	99,76	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	3 946,76	98,67	0,00
Total des dépenses financières		398 547,00	388 285,79	97,43	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		27 758 378,71	8 683 575,60	31,28	4 205 594,75
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	23 000,00	13 683,97	59,50	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	263 084,11	234 608,19	89,18	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		286 084,11	248 292,16	86,79	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		28 044 462,82	8 931 867,76	31,85	4 205 594,75
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		28 044 462,82	8 931 867,76		4 205 594,75

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 443 947,00	5 308 092,24	62,86	399 394,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 002 000,00	1 001 965,00	100,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 149 261,20	12 347 000,49	110,74	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		20 595 208,20	18 657 057,73	90,59	399 394,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	2 064 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	800 000,00	691 800,77	86,48	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	263 084,11	234 608,19	89,18	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		3 127 084,11	926 408,96	29,63	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		23 722 292,31	19 583 466,69	82,55	399 394,00
001 Solde d'exécution positif reporté		4 322 170,51			
Total des recettes de la section d'investissement		28 044 462,82	19 583 466,69		399 394,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	5 621 717,47	3 002 744,76	888 301,64	3 891 046,40	69,21	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 500 000,00	7 075 776,24	0,00	7 075 776,24	94,34	0,00
014	Atténuations de produits	412 000,00	379 917,00	0,00	379 917,00	92,21	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 958 900,00	1 637 314,75	8 526,19	1 645 840,94	84,02	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 492 617,47	12 095 752,75	896 827,83	12 992 580,58	83,86	0,00
66	Charges financières	105 000,00	90 929,24	4 813,74	95 742,98	91,18	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	311,14	0,00	311,14	6,22	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		15 642 617,47	12 186 993,13	901 641,57	13 088 634,70	83,67	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 064 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	800 000,00	691 800,77	0,00	691 800,77	86,48	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 864 000,00	691 800,77	0,00	691 800,77	24,16	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		18 506 617,47	12 878 793,90	901 641,57	13 780 435,47	74,46	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		18 506 617,47	12 878 793,90	901 641,57	13 780 435,47		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	89 000,00	111 491,66	0,00	111 491,66	125,27	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 159 000,00	1 171 391,58	2 575,00	1 173 966,58	101,29	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	650 000,00	650 186,00	0,00	650 186,00	100,03	0,00
731	Fiscalité locale	14 892 000,00	15 396 221,81	0,00	15 396 221,81	103,39	0,00
74	Dotations et participations	1 351 324,00	1 899 219,13	0,00	1 899 219,13	140,55	0,00
75	Autres produits de gestion courante	125 000,00	251 609,82	8 268,75	259 878,57	207,90	0,00
Total des recettes de gestion des services		18 266 324,00	19 480 120,00	10 843,75	19 490 963,75	106,70	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	15 000,00	3 568,39	0,00	3 568,39	23,79	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		18 285 324,00	19 483 688,39	10 843,75	19 494 532,14	106,61	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	23 000,00	13 683,97	0,00	13 683,97	59,50	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		23 000,00	13 683,97	0,00	13 683,97	59,50	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		18 308 324,00	19 497 372,36	10 843,75	19 508 216,11	106,55	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		198 293,47					
Total des recettes de la section de fonctionnement		18 506 617,47	19 497 372,36	10 843,75	19 508 216,11		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 47(1)
LIBELLE : RESEAUX ENTERRES TR.1**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	15 607,39
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		15 607,39
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00		15 607,39

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-15 607,39

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 52(1)
LIBELLE : CENTRE DE LOISIRS ILE AUX OISEAUX**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	469 085,17
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	195 261,45
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00		0,00	195 261,45
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	62 199,46
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	22 569,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	18 144,29
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	14 678,07
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	6 808,10
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	211 624,26
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	194 346,02
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	17 278,24

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 17 278,24
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	17 278,24
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	17 278,24

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -451 806,93

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 56(1)
LIBELLE : RESEAUX ENTERRES TR.2**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 40 248,79
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	40 248,79
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	40 248,79

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-40 248,79

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 59(1)
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	13 072,15
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 072,15
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 749,08
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 323,07
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	7 471,32
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 471,32
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	6 671,32
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	800,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -5 600,83

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 62(1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS BORDS DE MARNE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	41 025,05
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 208,03
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	3 208,03
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 971,37
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	1 971,37
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	35 845,65
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	15 782,40
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	20 063,25

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-41 025,05

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 65(1)
LIBELLE : CONTRAT RURAL

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 181 277,42
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 430,83
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	3 827,92
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	602,91
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 893,60
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	5 893,60
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	170 952,99
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	170 580,58
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	372,41

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-181 277,42

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 66(1)
LIBELLE : SQUARE DU CHARIOT**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	317 659,38
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	317 659,38
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	74 237,74
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	243 421,64

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-317 659,38

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 70(1)
LIBELLE : RESEAUX ENTERRES VRD 3 TR**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 2 695 057,68
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	20 433,90
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	20 433,90
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	642,35
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	642,35
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 673 981,43
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	1 222,37
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	2 672 759,06

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-2 695 057,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 72(1)
LIBELLE : CHEMIN CHAPETTES**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 076 798,95
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	24 189,10
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	24 189,10
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 052 609,85
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	1 052 609,85

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 076 798,95

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 74(1)
LIBELLE : RUE DE LAGNY

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 067 385,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 067 385,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 067 385,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 067 385,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 76(1)
LIBELLE : VILLA E**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	422 193,40
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	58 798,11
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	58 798,11
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	363 395,29
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	363 395,29

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-422 193,40

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 77(1)
LIBELLE : RESEAUX ENTERRES 4EME TR**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 1 999 508,85
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 999 508,85
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	1 999 508,85

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 999 508,85

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 80(1)
LIBELLE : MAISONS DE VILLE 1 RUE DE LA MARNE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	500 311,79
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	500 311,79
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	500 311,79

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-500 311,79

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		382 543,78	147 367,36	0,00	236 351,29	5 982 205,43	477 918,91	50 824,67	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	251,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	382 268,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	14 562,00	0,00	0,00	6 300,00	50 309,72	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24,00	87 027,38	0,00	98 396,51	127 692,35	324 296,66	50 824,67	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	45 777,98	0,00	137 954,78	5 848 213,08	103 312,53	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		13 347 000,49	0,00	0,00	0,00	4 983 960,00	300 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 347 000,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 983 960,00	300 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		831 965,59	0,00	22 412,76	551 985,81		8 683 575,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		251,33
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 819,25	0,00	0,00	0,00		384 087,70
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 681,66	0,00	0,00	0,00		115 853,38
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	434 233,93	0,00	22 412,76	230 931,85		1 375 840,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	347 283,99	0,00	0,00	321 053,96		6 803 596,32
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	3 946,76	0,00	0,00	0,00		3 946,76
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		6 666,60	0,00	0,00	19 430,64		18 657 057,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		12 347 000,49
13	Subventions d'investissement	4 701,60	0,00	0,00	19 430,64		5 308 092,24
16	Emprunts et dettes assimilées	1 965,00	0,00	0,00	0,00		1 001 965,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		718 691,81	3 436 620,72	0,00	657 715,42	1 880 818,03	2 064 660,34	2 237 250,34	0,00
011	Charges à caractère général	135 825,40	579 025,67	0,00	138 937,36	908 198,50	693 216,14	292 603,54	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-1 870,40	1 780 544,67	0,00	407 017,26	857 018,71	1 152 282,51	1 932 033,24	0,00
014	Atténuations de produits	353 384,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 533,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	135 609,83	1 077 050,38	0,00	111 760,80	115 600,82	192 628,69	12 613,56	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	95 742,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		15 834 995,11	686 760,56	0,00	6 386,25	464 638,64	780 124,13	1 528 101,17	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	13 020,30	0,00	6 386,25	11 032,83	15 370,93	56 118,44	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 575,00	5 256,48	0,00	0,00	410 327,87	402 128,53	351 380,90	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	650 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	15 394 361,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	423 818,92	10 665,85	0,00	0,00	34 110,30	342 826,93	1 073 577,13	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 222,75	7 631,93	0,00	0,00	9 167,64	19 797,74	46 681,86	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 017,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342,84	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 727 642,51	55 140,35	83 572,82	226 522,36		13 088 634,70
011	Charges à caractère général	0,00	827 608,66	8 376,53	83 572,82	223 681,78		3 891 046,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	899 412,43	46 763,82	0,00	2 574,00		7 075 776,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		379 917,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	310,28	0,00	0,00	266,58		1 645 840,94
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		95 742,98
67	Charges spécifiques	0,00	311,14	0,00	0,00	0,00		311,14
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	175 929,00	14 974,60	273,72	2 348,96		19 494 532,14
013	Atténuations de charges	0,00	9 006,11	556,80	0,00	0,00		111 491,66
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	2 100,00	197,80	0,00	0,00		1 173 966,58
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		650 186,00
731	Fiscalité locale	0,00	1 860,37	0,00	0,00	0,00		15 396 221,81
74	Dotations et participations	0,00	0,00	14 220,00	0,00	0,00		1 899 219,13
75	Autres produits de gestion courante	0,00	161 886,65	0,00	0,00	1 490,00		259 878,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 075,87	0,00	273,72	858,96		3 568,39
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	28 044 462,82	8 931 867,76	4 205 594,75	14 907 000,31
RECETTES	28 044 462,82	23 905 637,20	399 394,00	3 739 431,62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	18 506 617,47	13 780 435,47	0,00	4 726 182,00
RECETTES	18 506 617,47	19 706 509,58	0,00	-1 199 892,11

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET Annexe - Ateliers A - Chessy/ N°SIRET : 21770111900067				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 262 572,96	2 808 162,60	0,00	454 410,36
RECETTES	3 262 572,96	2 234 368,54	0,00	1 028 204,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 252 236,03	141 523,88	0,00	1 110 712,15
RECETTES	1 252 236,03	1 246 439,91	0,00	5 796,12

BUDGET Annexe - Villa E - Chessy/ N°SIRET : 21770111900083				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 788 450,26	2 769 400,00	0,00	19 050,26
RECETTES	2 788 450,26	2 682 567,17	0,00	105 883,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	331 902,45	212 236,16	0,00	119 666,29
RECETTES	331 902,45	300 174,59	0,00	31 727,86

BUDGET Annexe - Cinéma - Chessy/ N°SIRET : 21770111900091				
--	--	--	--	--

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	153 916,38	153 864,38	0,00	52,00
RECETTES	153 916,38	76 868,20	0,00	77 048,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	182 010,96	62 898,24	0,00	119 112,72
RECETTES	182 010,96	128 736,66	0,00	53 274,30

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	34 249 402,42	14 663 294,74	4 205 594,75	15 380 512,93
RECETTES	34 249 402,42	28 899 441,11	399 394,00	4 950 567,31
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 272 766,91	14 197 093,75	0,00	6 075 673,16
RECETTES	20 272 766,91	21 381 860,74	0,00	-1 109 093,83

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	34 249 402,42	14 663 294,74	4 205 594,75	15 380 512,93
RECETTES	34 249 402,42	28 899 441,11	399 394,00	4 950 567,31
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 272 766,91	14 197 093,75	0,00	6 075 673,16
RECETTES	20 272 766,91	21 381 860,74	0,00	-1 109 093,83
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	54 522 169,33	28 860 388,49	4 205 594,75	21 456 186,09
TOTAL GENERAL DES RECETTES	54 522 169,33	50 281 301,85	399 394,00	3 841 473,48

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 395 728,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 395 728,00									
00001897648	CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE	06/10/2023	01/01/2024	31/03/2024	1 000 000,00	F		3,960	4,134		T	X Echéance constante		A-1
CP1799#001	CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE	30/06/2022	31/08/2022	30/11/2022	5 600 000,00	F		1,030	1,039		T	C		A-1
XU 00210983 N°3	CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE	01/10/2005	01/01/2009	01/06/2009	2 660 500,00	F		3,440	3,440		T	C		A-1
XU 00327613 N°20	CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE	02/10/2010	28/03/2012	28/06/2012	1 135 228,00	F		3,400	3,496		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
1994-3		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2019-MAI DURU	DURU Thomas	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2021-FROUVILLE Bernadette		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2023 CHAN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024 FATAL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024 GAULIER		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2024-BALCON		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
BALCON 2024-I.13JDB-BALCON		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
LOGEMENT														
EL AMLI		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
BRUNET2025-I.44CDGLOGEMENT														
OUJA 2023-I.6BP-LOGEMENT		01/09/2023	01/09/2023		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 395 728,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 251 651,55					382 268,45	102 725,16	0,00	4 813,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 251 651,55					382 268,45	102 725,16	0,00	4 813,74
00001897648		0,00	A-1	966 575,55	19,00	F		4,024	33 424,45	39 210,95	0,00	104,87
CP1799#001		0,00	A-1	5 096 000,00	22,67	F		1,039	224 000,00	54 680,64	0,00	4 673,95
XU 00210983 N°3		0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,440	35 000,00	304,34	0,00	0,00
XU 00327613 N°20		0,00	A-1	189 076,00	2,00	F		3,496	89 844,00	8 529,23	0,00	34,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1994-3		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-MAI DURU		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-FROUVILLE Bernadette		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 CHAN		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 FATAL		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 GAULIER		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-BALCON		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BALCON 2024-I.13JDB-BALCON LOGEMENT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
EL AMLI		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BRUNET2025-I.44CDGLOGEMENT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
OUJA 2023-I.6BP-LOGEMENT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 251 651,55					382 268,45	102 725,16	0,00	4 813,74

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 251 651,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 3000.00 €		15-12-2023
	Catégories de biens amortis		
L	2132 Immeubles de rapport	30	01/01/2000
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	25	01/01/2000
L	21531 Réseaux de transmission	25	01/01/2000
L	21532 Réseaux d'alerte	25	01/01/2000
L	21532 Réseaux d'assainissement	25	01/01/2000
L	21533 Réseaux câblés	25	01/01/2000
L	21534 Réseaux d'électrification	25	01/01/2000
L	21535 Réseaux de transmission	25	01/01/2000
L	21536 Réseaux d'alerte	25	01/01/2000
L	21538 Autres réseaux	25	01/01/2000
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	01/01/2000
L	21561 Matériel routant - incendie et défense civile	10	01/01/2000
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	01/01/2000
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	01/01/2000
L	21571 Matériel ferroviaire	8	01/01/2000
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8	01/01/2000
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8	01/01/2000
L	21572 Matériel technique scolaire	8	01/01/2000
L	215731 Matériel roulant - Voirie	8	01/01/2000
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	8	01/01/2000
L	215741 Installations, matériel et outillage cantines scolaires	8	01/01/2000
L	215742 Installations, matériel et outillage colonies de vacances	8	01/01/2000
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8	01/01/2000
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8	01/01/2000
L	21578 Autre matériel technique	8	01/01/2000
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	8	01/01/2000
L	2158 Autres installations, matériel et outillages techniques	8	01/01/2000
L	21612 Biens historiques et culturels immobiliers: Dép. ultér.	30	01/01/2000
L	21622 Biens historiques et culturels mobiliers: Dép. ultér. i	10	01/01/2000
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	15/12/2023
L	2031 Frais d'études	5	15/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	15/12/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	15/12/2023
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	15/12/2023
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	15/12/2023
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	30	15/12/2023
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5	15/12/2023
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	15/12/2023
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	30	15/12/2023
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	15/12/2023
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	15/12/2023
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	30	15/12/2023
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	40	15/12/2023
L	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	15/12/2023
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	15/12/2023
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	30	15/12/2023
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	40	15/12/2023
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	15/12/2023
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	5	15/12/2023
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	5	15/12/2023
L	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	5	15/12/2023
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	15/12/2023
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	5	15/12/2023
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	5	15/12/2023
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	15/12/2023
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	5	15/12/2023
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	5	15/12/2023
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	15/12/2023
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	15/12/2023
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	5	15/12/2023
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5	15/12/2023
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	15/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	2	15/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	15/12/2023
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	25	15/12/2023
L	2151 Réseaux de voirie	25	15/12/2023
L	2152 Installation de voirie	25	15/12/2023
L	2181 Agencements et aménagements de bâtiment, installations élec	15	15/12/2023
L	2181 Appareils de levage-ascenceurs	20	15/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2181 Bâtiments légers, abris	15	15/12/2023
L	2181 Equipements de garages et ateliers	12	15/12/2023
L	2181 Equipements des cuisines	10	15/12/2023
L	2181 Equipements des sportifs	10	15/12/2023
L	2181 Installations et appareils de chauffage	15	15/12/2023
L	2182 Camions et véhicules industriels	8	15/12/2023
L	2182 Voitures	8	15/12/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	3	15/12/2023
L	21838 Autre matériel informatique	3	15/12/2023
L	2184 Mobilier	10	15/12/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	15/12/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	10	15/12/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	3	15/12/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	15/12/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00
Provision pour charges afférentes aux jours épargnés sur CET	01/01/2021	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
les charges afférentes aux jours épargnés sur CET par l'ensemble	01/01/2022	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
Dépréciations (3)		35 505,00	0,00	0,00	35 505,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		35 505,00	0,00	0,00	35 505,00
Dépréciation actifs circulants	19/12/2018	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
Dépréciation actifs circulants	19/12/2019	2 505,00	0,00	0,00	2 505,00
Provisions pour dépréciation des actifs circulants	01/01/2020	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
Dépréciation actifs circulants	01/01/2021	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
Produits irrécouvrables	01/01/2022	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		49 505,00	0,00	0,00	49 505,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		73 405,87	0,00	0,00	73 405,87
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		73 405,87	0,00	0,00	73 405,87

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Affaire Tarantik	01/03/2017	66 685,58	0,00	0,00	66 685,58
AFFAIRE TARANTIK	01/03/2017	6 720,29	0,00	0,00	6 720,29
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		73 405,87	0,00	0,00	73 405,87
TOTAL PROVISIONS		122 910,87	0,00	0,00	122 910,87

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401		Intitulé de l'opération : TRAVAUX D'ELAGAGE				Date de la délibération : 14/04/2022	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	2 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 280,00	
454101 Dépenses nouvelles (2)	2 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 280,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	2 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 280,00	
RECETTES (b)	2 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 280,00	
454201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	2 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 280,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 280,00	

N° opération : 45402		Intitulé de l'opération : FRAIS DE NETTOYAGE VOIRIE				Date de la délibération : 24/06/2022	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	855,49	0,00	0,00	0,00	0,00	855,49	
454102 Dépenses nouvelles (2)	855,49	0,00	0,00	0,00	0,00	855,49	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	855,49	0,00	0,00	0,00	0,00	855,49	
RECETTES (b)	855,49	0,00	0,00	0,00	0,00	855,49	
454202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	855,49	0,00	0,00	0,00	0,00	855,49	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45402		Intitulé de l'opération : FRAIS DE NETTOYAGE VOIRIE				Date de la délibération : 24/06/2022
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	855,49	0,00	0,00	0,00	0,00	855,49

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : CONVENTION CHESSY/VEA - RELATIVE A LA REHABILITATION DES HAUTS CHAMPS				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	145 226,91	0,00	0,00	0,00	0,00	145 226,91
458101 Dépenses nouvelles (2)	41 530,73	0,00	0,00	0,00	0,00	41 530,73
458101 (2)	103 696,18	0,00	0,00	0,00	0,00	103 696,18
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458101 Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	145 226,91	0,00	0,00	0,00	0,00	145 226,91
RECETTES (b)	141 200,31	4 026,60	4 026,60	0,00	0,00	145 226,91
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	141 200,31	0,00	0,00	0,00	0,00	141 200,31
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	4 026,60	4 026,60	0,00	0,00	4 026,60
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458201 Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	141 200,31	4 026,60	4 026,60	0,00	0,00	145 226,91

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	56 059 898,50	43 029 783,16	2 124 397,69
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					56 059 898,50	43 029 783,16										892 473,98	1 231 923,71	
IMMOBILIERE 3 F	2003	X Echéance constante	EMPRUNT IMMOBILIERE 3 F SAD 1363306	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 542 001,00	796 410,90	13,58	A	R	LIVRET A	4,200	R	LIVRET A	1,750	-	LIVRET A	16 601,12	41 864,39
IMMOBILIERE 3 F	2003	X Echéance constante	EMPRUNT IMMOBILIERE 3F SAD 1363307	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	434 479,00	318 798,24	28,58	A	R	LIVRET A	4,200	R	LIVRET A	1,750	-	LIVRET A	6 313,45	5 787,39
IMMOBILIERE 3 F	2003	X Echéance constante	EMPRUNT IMMOBILIERE 3F SAD 1146988	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	107 780,00	53 750,58	12,58	A	R	LIVRET A	3,700	R	LIVRET A	3,700	-	LIVRET A	985,35	2 892,46
IMMOBILIERE 3 F	2003	X Echéance constante	EMPRUNT IMMOBILIERE 3F SAD 1146989	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	30 489,00	21 715,99	28,58	A	R	LIVRET A	3,700	R	LIVRET A	3,700	-	LIVRET A	398,10	414,78
PIERRES AVENIR CONSTRUCTION	2016	P	PSLA 25 LOGEMENTS ZAC DES STUDIOS	ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	4 843 088,00	3 023 812,03	21,75	A	R	LIVRET A	1,750	R	LIVRET A	1,750	A-1	LIVRET A	54 875,09	111 907,44
PIERRES AVENIR CONSTRUCTION	2014	X Echéance constante	PSLA 16 LOGEMENTS LE CLOS GIRARD	ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	3 292 585,00	2 197 719,26	19,00	A	R	LIVRET A	2,750	R	LIVRET A	2,750	A-1	LIVRET A	63 312,64	104 558,68
PIERRES ET LUMIERES	2010	X Echéance constante	PLAI PIERRES ET LUMIERESLIGNE 1336889	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	124 232,77	80 440,87	18,00	A	R	LIVRET A	1,960	R	LIVRET A	1,960	-	LIVRET A	1 618,17	1 893,44
PIERRES ET LUMIERES	2017	X Echéance constante	PLUS LIGNE 5187459	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 862 837,98	2 514 423,98	32,58	A	F		1,350	F		1,350	-		34 002,17	4 255,43

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PIERRES ET LUMIERES	2017	X Echéance constante	PLUS LIGNE 5187458	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	220 761,50	201 297,73	45,58	A	F	1,120	F	1,120	-		2 254,53	0,00		
PIERRES ET LUMIERES	2017	X Echéance constante	PLAI LIGNE 5187456	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	89 713,03	81 803,34	45,58	A	F	1,120	F	1,120	-		916,20	0,00		
PIERRES ET LUMIERES	2023	X Echéance progressive	PLAI FONCIER 47 LOGEMENTS 5455388	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	858 782,93	858 782,93	79,00	A	R	LIVRET A 3,380	R	LIVRET A 3,380	-1	LIVRET A	12 832,84	0,00		
PIERRES ET LUMIERES	2009	X Echéance constante	PLUS 23 LOGEMENTS SOCIAUX ZAC DE CHESSY LES FERMES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 783 923,13	1 284 083,54	24,92	A	F	2,050	F	2,050	-		26 822,06	24 309,69		
PIERRES ET LUMIERES	2009	X Echéance constante	PLAIB 23 LOGEMENTS ZAC DE CHESSY LES FERMES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	140 814,46	95 296,30	24,92	A	F	1,050	F	1,050	-		1 023,45	2 174,77		
PIERRES ET LUMIERES	2014	X Echéance constante	PLAI 6 LOGEMENTS ZAC DE CHESSY LOT CHL7B	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	94 666,64	79 484,52	39,75	A	F	0,800	F	0,800	-		639,39	439,61		
PIERRES ET LUMIERES	2014	X Echéance constante	PLUS 37 LOGEMENTS ZAC DE CHESSY LOT CHL 7B	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	3 698 933,81	3 015 430,98	29,75	A	F	1,600	F	1,600	-		48 747,69	31 299,86		
PIERRES ET LUMIERES	2014	X Echéance constante	PLUS 37 LOGEMENTS ZAC DE CHESSY LOT CHL7B	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	641 034,62	556 306,58	39,75	A	F	1,600	F	1,600	-		8 924,61	1 481,59		
PIERRES ET LUMIERES	2014	X Echéance constante	PLAI 6 LOGEMENTS ZAC DE CHESSY LOT CHL7B	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	672 142,53	529 381,43	29,75	A	F	0,800	F	0,800	-		4 292,27	7 152,43		
PIERRES ET LUMIERES	2022	X Echéance progressive	GPLS RUE DES FERMES 51 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	387 357,00	348 309,02	14,50	T	F	0,742	F	0,742	-1		2 628,34	11 521,72		
PIERRES ET LUMIERES	2022	X Echéance progressive	GPLID CHL11B 23 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	677 131,65	600 911,45	10,08	T	F	1,251	F	1,251	-1		7 691,17	24 442,98		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PIERRES ET LUMIERES	2023	X Echéance progressive	PLAI 50 LOGEMENTS CHL1Bb LIGNE 5565248	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 950 604,60	1 929 883,39	39,00	A	F	2,800	F	2,800	-		52 464,63	20 721,21		
PIERRES ET LUMIERES	2023	X Echéance progressive	PLAI FONCIER 50 LOGEMENTS CHL1Bb LIGNE 5565247	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	786 812,00	786 812,00	79,00	A	F	3,330	F	3,330	A-1		23 939,90	0,00		
PIERRES ET LUMIERES	2023	X Echéance progressive	PLUS 50 LOGTS CHL1Bb LIGNE 5565250	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	3 784 333,40	3 753 774,44	39,00	A	F	3,600	F	3,600	-		130 847,40	30 558,96		
PIERRES ET LUMIERES	2023	X Echéance progressive	PLUS FONCIER 50 LOGTS CHL1Bb LIGNE 5565249	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 518 063,00	1 518 063,00	79,00	A	F	3,330	F	3,330	-		46 189,28	0,00		
PIERRES ET LUMIERES	2010	X Echéance constante	PLUS PIERRES & LUMIERES 1336888	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	2 971 119,41	1 986 125,18	20,00	A	F	2,450	F	2,450	-		49 709,30	42 826,04		
PIERRES ET LUMIERES	2021	X Echéance progressive	PLAI 47 LOGEMENTS ZAC DE CHESSY LIGNE 5455389	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 647 283,92	1 647 283,92	39,00	A	F	2,800	F	2,800	-		40 711,47	0,00		
PIERRES ET LUMIERES	2023	X Echéance progressive	PLUS FONCIER 47 LOGTS ZAC DE CHESSY LIGNE 5455429	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	2 301 824,70	2 301 824,70	79,00	A	F	3,380	F	3,380	-		34 396,30	0,00		
PIERRES ET LUMIERES	2023	P	PLUS 47 LOGTS ZAC DE CHESSY LIGNE 5455430	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	2 925 440,66	2 925 440,66	39,00	A	F	3,600	F	3,600	-		93 042,44	0,00		
PIERRES ET LUMIERES	2024	X Echéance progressive	ACQUISITION VEFA 25 LOGEMENTS CHL 18-1 PLAI 5423352	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	686 490,09	686 490,09	39,50	A	F	2,800	F	0,000	A-1		0,00	0,00		
PIERRES ET LUMIERES	2024	F	ACQUISITION VEFA 25 LOGEMENTS CHL 18-1 PLAI FONCIER 5423353	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	381 123,68	381 123,68	79,67	A	F	3,370	F	0,000	A-1		0,00	0,00		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PIERRES ET LUMIERES	2024	F	ACQUISITION VEFA 25 LOGEMENTS CHL 18-1 PLUS 5423354	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 316 402,11	1 316 402,11	39,67	A	F	3,530	F	0,000	A-1		0,00	0,00		
PIERRES ET LUMIERES	2024	X Echéance progressive	ACQUISITION VEFA 25 LOGEMENTS CHL 18-1 PLUS FONCIER 5423351	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	921 720,21	921 720,21	79,50	A	F	3,370	F	0,000	A-1		0,00	0,00		
PLURIAL Novilia - Bailleur Social	2017	X Echéance constante	PLURIAL PRET LIGNE 1298891	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 166 515,19	2 583 707,49	9,17	A	F	1,660	F	1,660	-		46 813,47	236 380,78		
PLURIAL Novilia - Bailleur Social	2017	X Echéance constante	PLURIAL PRET LIGNE 1298892	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	849 641,74	0,00	0,83	A	F	1,860	F	1,860	-		2 372,93	127 577,12		
PLURIAL Novilia - Bailleur Social	2014	P	CONTRAT PEX 1240910 ACQUISITION 19 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 267 096,00	0,00	0,83	A	F	3,560	F	3,560	A-1		3 359,32	131 223,48		
PLURIAL Novilia - Bailleur Social	2014	X Echéance constante	PRET PEX n°1240903 ACQUISITION 54 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	4 910 803,00	2 628 541,55	9,17	A	F	3,360	F	3,360	A-1		68 196,48	261 139,92		
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2017	X Echéance constante	PLAI LIGNE 5187457	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 171 870,74	1 004 431,07	32,58	A	R LIVRET A	0,550	R LIVRET A	0,550	-	LIVRET A	5 552,42	5 099,54		
TOTAL GENERAL					56 059 898,50	43 029 783,16									892 473,98	1 231 923,71		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	2 368 554,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	484 993,61
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	2 853 547,61
Recettes réelles de fonctionnement	II	19 494 532,14
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	14,64

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
		A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00
		Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	1 322 092,95	
Personnes de droit privé	143 976,86	
Associations	140 400,00	
AMICALE DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DE CHESSY	27 000,00	
ART ET MOUVEMENT	4 500,00	
ART ET MOUVEMENT	1 000,00	
ASSOCIATION ECOLE DE MUSIQUE DE CHESSY	0,00	
ASSOCIATION ECOLE DE MUSIQUE DE CHESSY	18 000,00	
ASSOCIATION ECOLE DE MUSIQUE DE CHESSY	44 500,00	
CENTRE DE FORMATION D'ANIMATEURS ET DE GESTIONNAIRES	200,00	
CLUB DE TENNIS DE TABLE DE CHESSY	400,00	
CLUB DU PRIEURE	6 000,00	
CLUB FRANCAIS PARIS MARNE-LA-VALLEE	700,00	
COMITE DEPARTEMENTAL LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	500,00	
COMITE DES FETES DE CHESSY	4 000,00	
DRAGONS ALL STAR CHEERLEADING VAL D'EUROPE	600,00	
FONDATION DE FRANCE	10 000,00	
LA COMPAGNIE DU CASSE TETE	700,00	
LA GRANGEE DE L HISTOIRE	200,00	
LA PREVENTION ROUTIERE	100,00	
RUGBY CLUB VAL D EUROPE- RCPM	2 500,00	
SOS FEMMES 77	500,00	
TENNIS COUPVRAY CHESSY VAL D'EUROPE	7 000,00	
VAL D'EUROPE ATHLETISME	4 000,00	
VAL D'EUROPE ATHLETISME	4 000,00	
VAL D'EUROPE BADMINTON	2 000,00	
VAL D'EUROPE MONTEVRAIN BASKET CLUB	2 000,00	
Entreprises	500,00	
SAS AUTO MOTO ECOLE ETAIROS	500,00	
Personnes physiques	1 376,86	
KUHN MARC	266,58	
MESFIOUI NABIL	32,50	
MISHCHENKO Yuliya	48,00	
NADOUCE Jessica	310,28	
PORFAL Laurence et Youri	698,00	
ROUX Pauline	21,50	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Autres	1 700,00	
UNIS CONTRE LES MYOPATHIES	1 700,00	
Personnes de droit public	1 178 116,09	
Etat	4 355,64	
SGC DE CHELLES	355,64	
SGC DE CHELLES	-1 700,00	
SGC DE CHELLES	5 700,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	907 560,45	
ATELIERS A	600 000,00	
BUDGET ANNEXE CINEMA	100 000,00	
COMMUNE DE BAILLY ROMAINVILLIERS	1 408,00	
COMMUNE DE JOSSIGNY	6 152,45	
VILLA E	200 000,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	266 200,00	
CAISSE DES ECOLES	105 000,00	
CCAS	160 000,00	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL CES D'ESBLY	1 200,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		30,00	0,00	30,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint Administratif	C	10,00	0,00	10,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Attaché Territorial	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 2° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	0,00	58,00	36,00	0,00	36,00
Adjoint Technique	C	43,00	0,00	43,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur jeunes enfants	A	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		27,00	0,00	27,00	15,00	0,00	15,00
Aux. Puériculture cl. Normale	B	17,00	0,00	17,00	9,00	0,00	9,00
Aux. Puériculture cl. Supérieure	B	7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
Aux. puériculture cl. Normale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		53,00	0,00	53,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint d'animation	C	29,00	0,00	29,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	10,00	0,00	10,00	7,00	0,00	7,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2° classe	B	10,00	0,00	10,00	7,00	0,00	7,00
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier chef principal	C	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		186,00	0,00	186,00	105,00	0,00	105,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Attaché Territorial	A	ADM		0,00	A	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Aux. puériculture cl. Normale	B	MS		0,00	A	CDD
Aux. puériculture cl. Normale	B	MS		0,00	A	CDD
Aux. puériculture cl. Normale	B	MS		0,00	A	CDD
Aux. puériculture cl. Normale	B	MS		0,00	A	CDD
Educateur jeunes enfants	A	S		0,00	A	CDD
Educateur jeunes enfants	A	S		0,00	A	CDD
Rédacteur	B	ADM		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 322 170,51
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-7 465 664,33
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 143 493,82

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	8 809 261,20
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 143 493,82
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	5 665 767,38

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	415 547,00	396 203,75	4 205 594,75	4 601 798,50
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	5 199 973,40	4 225 513,46	399 394,00	4 624 907,46
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	4 784 426,40	3 829 309,71	-3 806 200,75	23 108,96
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 322 170,51			4 322 170,51
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	8 809 261,20	8 809 261,20		8 809 261,20
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	13 131 431,71			13 131 431,71
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				13 154 540,67

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		415 547,00	I 396 203,75
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		383 000,00	382 268,45
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	383 000,00	382 268,45
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		32 547,00	13 935,30
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	251,33
10226	Taxe d'aménagement	9 547,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>23 000,00</i>	<i>13 683,97</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 199 973,40	III 4 225 513,46
Ressources propres externes de l'année (a)		2 340 000,00	3 537 739,29
10222	FCTVA	2 290 000,00	3 490 915,72
10226	Taxe d'aménagement (2)	50 000,00	46 823,57
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 859 973,40	687 774,17
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	88 210,62	54 090,40
280415322	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	7 620,02	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	129 936,55	48 234,23
28041583	<i>Autres grpts-Proj infrastruct Int nation</i>	8 419,02	799,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	7 968,02	696,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	2 731,85	3 255,70
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	55 078,17	51 207,88
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	0,00	283,34
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	13 862,50	7 519,31
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	0,00	1 023,07
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	830,40	830,40
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	17 400,65	18 864,84

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281321	Immeubles de rapport	9 662,22	2 042,20
281351	Bâtiments publics	13 050,34	9 553,80
28138	Autres constructions	21 979,79	16 122,64
28151	Réseaux de voirie	1 106,82	1 106,82
28152	Installations de voirie	121 433,81	118 741,35
281531	Réseaux d'adduction d'eau	12 096,39	2 088,85
281532	Réseaux d'assainissement	7 996,98	8 631,58
281534	Réseaux d'électrification	0,00	83,24
281538	Autres réseaux	8 559,70	5 363,61
281568	Autre matériel, outillage incendie	11 526,26	4 099,69
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	20 876,25	24 024,67
281578	Autre matériel technique	0,00	293,31
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	30 147,56	35 368,35
281828	Autres matériels de transport	57 379,52	54 511,73
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	23 854,65
281838	Autre matériel informatique	43 873,96	53 088,37
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	4 253,73
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	32 596,86	45 930,37
28185	Matériel de téléphonie	0,00	7 307,12
28188	Autres immo. corporelles	71 629,14	84 503,92
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 064 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	73 973,72	33 114,00	0,00	0,00	40 859,72	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	418 376,69	207 296,49	0,00	0,00	211 080,20	0,00
A125	Constructions	98 246,11	0,00	0,00	0,00	98 246,11	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	219 971,11	43 144,80	0,00	0,00	176 826,31	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	72 540,73	65 191,67	0,00	0,00	7 349,06	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 803 596,32	277 618,32	0,00	0,00	6 522 390,00	3 588,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 686 704,68	626 365,28	0,00	0,00	7 056 751,40	3 588,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	73 973,72	33 114,00	0,00	40 859,72	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	418 376,69	207 296,49	0,00	211 080,20	0,00
A125	Constructions	98 246,11	0,00	0,00	98 246,11	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	219 971,11	43 144,80	0,00	176 826,31	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	72 540,73	65 191,67	0,00	7 349,06	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 803 596,32	277 618,32	0,00	6 522 390,00	3 588,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 686 704,68	626 365,28	0,00	7 056 751,40	3 588,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	73 973,72	0,00	0,00	0,00	73 973,72
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	418 376,69	0,00	0,00	0,00	418 376,69
A125	Constructions	98 246,11	0,00	0,00	0,00	98 246,11
A130	Réseaux et installations de voirie	219 971,11	0,00	0,00	0,00	219 971,11
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	72 540,73	0,00	0,00	0,00	72 540,73
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 803 596,32	0,00	0,00	0,00	6 803 596,32
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 686 704,68	0,00	0,00	0,00	7 686 704,68

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	73 973,72	0,00	0,00	0,00	73 973,72
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	418 376,69	0,00	0,00	0,00	418 376,69
A125	Constructions	98 246,11	0,00	0,00	0,00	98 246,11
A130	Réseaux et installations de voirie	219 971,11	0,00	0,00	0,00	219 971,11
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	72 540,73	0,00	0,00	0,00	72 540,73
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 803 596,32	0,00	0,00	0,00	6 803 596,32
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 686 704,68	0,00	0,00	0,00	7 686 704,68

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	73 973,72	0,00	0,00	0,00	73 973,72
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	418 376,69	0,00	0,00	0,00	418 376,69
A125	Constructions	98 246,11	0,00	0,00	0,00	98 246,11
A130	Réseaux et installations de voirie	219 971,11	0,00	0,00	0,00	219 971,11
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	72 540,73	0,00	0,00	0,00	72 540,73
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 803 596,32	0,00	0,00	0,00	6 803 596,32
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 686 704,68	0,00	0,00	0,00	7 686 704,68

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	73 973,72	0,00	0,00	0,00	73 973,72
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	418 376,69	0,00	0,00	0,00	418 376,69
A125	Constructions	98 246,11	0,00	0,00	0,00	98 246,11
A130	Réseaux et installations de voirie	219 971,11	0,00	0,00	0,00	219 971,11
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	72 540,73	0,00	0,00	0,00	72 540,73
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 803 596,32	0,00	0,00	0,00	6 803 596,32
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 686 704,68	0,00	0,00	0,00	7 686 704,68

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	73 973,72	0,00	0,00	0,00	73 973,72
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	418 376,69	0,00	0,00	0,00	418 376,69
A125	Constructions	98 246,11	0,00	0,00	0,00	98 246,11
A130	Réseaux et installations de voirie	219 971,11	0,00	0,00	0,00	219 971,11
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	72 540,73	0,00	0,00	0,00	72 540,73
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 803 596,32	0,00	0,00	0,00	6 803 596,32
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 686 704,68	0,00	0,00	0,00	7 686 704,68

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	59 991,98	51 753,98	0,00	0,00	8 238,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	190 059,87	44 756,03	0,00	0,00	141 715,84	3 588,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 932 566,98	40 057,44	0,00	0,00	5 892 509,54	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	228 804,34	22 897,58	0,00	0,00	205 906,76	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	32 906,09	0,00	0,00	0,00	32 906,09	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	732 592,91	417 941,19	0,00	0,00	314 651,72	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	509 758,51	48 959,06	0,00	0,00	460 799,45	0,00
TOTAL		7 686 680,68	626 365,28	0,00	0,00	7 056 727,40	3 588,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	59 991,98	51 753,98	0,00	8 238,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	190 059,87	44 756,03	0,00	141 715,84	3 588,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 932 566,98	40 057,44	0,00	5 892 509,54	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	228 804,34	22 897,58	0,00	205 906,76	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	32 906,09	0,00	0,00	32 906,09	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	732 592,91	417 941,19	0,00	314 651,72	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	509 758,51	48 959,06	0,00	460 799,45	0,00
TOTAL		7 686 680,68	626 365,28	0,00	7 056 727,40	3 588,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	59 991,98	0,00	0,00	0,00	59 991,98
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	190 059,87	0,00	0,00	0,00	190 059,87
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 932 566,98	0,00	0,00	0,00	5 932 566,98
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	228 804,34	0,00	0,00	0,00	228 804,34
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	32 906,09	0,00	0,00	0,00	32 906,09
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	732 592,91	0,00	0,00	0,00	732 592,91
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	509 758,51	0,00	0,00	0,00	509 758,51
TOTAL		7 686 680,68	0,00	0,00	0,00	7 686 680,68

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	59 991,98	0,00	0,00	0,00	59 991,98
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	190 059,87	0,00	0,00	0,00	190 059,87
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 932 566,98	0,00	0,00	0,00	5 932 566,98
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	228 804,34	0,00	0,00	0,00	228 804,34
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	32 906,09	0,00	0,00	0,00	32 906,09
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	732 592,91	0,00	0,00	0,00	732 592,91
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	509 758,51	0,00	0,00	0,00	509 758,51
TOTAL		7 686 680,68	0,00	0,00	0,00	7 686 680,68

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	59 991,98	0,00	0,00	0,00	59 991,98
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	190 059,87	0,00	0,00	0,00	190 059,87
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 932 566,98	0,00	0,00	0,00	5 932 566,98
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	228 804,34	0,00	0,00	0,00	228 804,34
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	32 906,09	0,00	0,00	0,00	32 906,09
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	732 592,91	0,00	0,00	0,00	732 592,91
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	509 758,51	0,00	0,00	0,00	509 758,51
TOTAL		7 686 680,68	0,00	0,00	0,00	7 686 680,68

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	59 991,98	0,00	0,00	0,00	59 991,98
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	190 059,87	0,00	0,00	0,00	190 059,87
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 932 566,98	0,00	0,00	0,00	5 932 566,98
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	228 804,34	0,00	0,00	0,00	228 804,34
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	32 906,09	0,00	0,00	0,00	32 906,09
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	732 592,91	0,00	0,00	0,00	732 592,91
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	509 758,51	0,00	0,00	0,00	509 758,51
TOTAL		7 686 680,68	0,00	0,00	0,00	7 686 680,68

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	59 991,98	0,00	0,00	0,00	59 991,98
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	190 059,87	0,00	0,00	0,00	190 059,87
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 932 566,98	0,00	0,00	0,00	5 932 566,98
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	228 804,34	0,00	0,00	0,00	228 804,34
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	32 906,09	0,00	0,00	0,00	32 906,09
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	732 592,91	0,00	0,00	0,00	732 592,91
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	509 758,51	0,00	0,00	0,00	509 758,51
TOTAL		7 686 680,68	0,00	0,00	0,00	7 686 680,68

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.